



**13^{ème} CONFERENCE DU TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE DES
ESSAIS NUCLEAIRES**

**DECLARATION PRONONCEE PAR
MONSIEUR BIEKE ANTONIN BENJAMIN
MINISTRE CONSEILLER A LA MISSION PERMANENTE DE COTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**

New York, le 22 septembre 2023

A vérifier au prononcé

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
Distingués Délégués ;

Mesdames et Messieurs,

Ma délégation se réjouit de prendre part à cette 13^{ème} Conférence au titre de l'Article 14 du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICE), dont l'objectif est d'évaluer le processus de ratification du TICE et de prendre des mesures concrètes, en vue de lui donner une nouvelle impulsion.

Je voudrais donc au nom de **Son Excellence Madame Kandia Kamissoko CAMARA, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora,** féliciter la République du Panama et le Royaume de Norvège pour leur élection à la présidence de cette Conférence.

Ma délégation prend bonne note du rapport sur l'état d'avancement du processus de ratification présenté par l'Afrique du Sud et l'Italie et voudrait à cet égard, leur adresser ses chaleureux remerciements pour leur précieuse contribution.

Elle saisit cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire Général de l'ONU, M. Antonio Guterres, pour ses efforts dans le cadre de la promotion de l'entrée en vigueur rapide de ce Traité.

Elle tient, par ailleurs, à saluer le travail accompli par Dr. Robert FLOYD à la tête du Secrétariat Technique Provisoire (STP).

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La Conférence qui nous réunit ce jour se tient à un moment où la paix et la sécurité communes sont mises à mal par divers évènements.

A l'instar de plusieurs pays, la Côte d'Ivoire est préoccupée par les graves risques en matière de sûreté et de sécurité nucléaires en Ukraine, la persistance des menaces nucléaires et les conséquences humanitaires qu'ils peuvent engendrer.

Ces situations nous rappellent qu'il est impératif de faire des progrès rapides et de redoubler d'efforts pour renforcer le cadre multilatéral de paix et de sécurité, dont le TICE, constitue un important instrument.

En effet, notre Traité bénéficie d'un large soutien politique de plus en plus renforcé par les récentes ratifications de la Dominique, de la Guinée Equatoriale, de la Gambie, du Timor-Leste, de Tuvalu, de Sao Tome et Principe, des Iles Salomon et du Sri Lanka, portant le nombre d'Etats ayant ratifiés à 178. La Côte d'Ivoire se félicite de ces ratifications qui incitent à intensifier les efforts en vue de concrétiser l'entrée en vigueur du Traité.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

La paix et la sécurité sont cruciales pour l'humanité. C'est pourquoi mon pays, depuis son accession à l'indépendance s'est engagé en faveur de la paix. Cette tradition de paix et de dialogue s'est traduite par la ratification des principaux Traités de contrôle et d'interdiction des armements nucléaires, chimiques et biologiques.

Aussi la Côte d'Ivoire participe à la mise en œuvre du Système de Surveillance Internationale de l'OTICE, en qualité de pays hôte de deux (2) stations (infrason et sismique).

Cependant, en dépit de l'apport, largement reconnu du TICE, à la paix et à la sécurité internationale, son entrée en vigueur est encore incertaine, en raison de la non ratification par un certain nombre d'Etats listés à l'annexe 2 du Traité.

Ma délégation voudrait donc solennellement prier les Etats de l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore ratifié, de le faire, afin que notre Traité puisse jouir d'une mise en œuvre effective.

La Côte d'Ivoire entend y apporter sa modeste contribution en favorisant la réflexion sur une approche nouvelle en vue de redynamiser le processus de ratification, à travers l'intensification du dialogue et des échanges sur cette question importante.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Mon pays porte également un grand intérêt pour les applications civiles et scientifiques dans le domaine du nucléaire. Cela s'est traduit récemment par la désignation de S.E.M Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, en qualité de **Champion Africain de la Science et de la Technologie Nucléaires Pacifiques de la Commission Africaine pour l'Energie Nucléaire (AFCONE)**.

L'apport de l'AIEA et de l'OTICE dans les domaines du nucléaire et des applications civiles et scientifique ne s'est jamais démentie. C'est pourquoi, je voudrais inviter ces Organisations à renforcer leur collaboration avec l'AFCONE, en vue d'une meilleure mise en œuvre du Traité de PELINDABA, afin de faire de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires et une région propice à la promotion des Sciences et Techniques nucléaires au service du développement.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos en vous renouvelant mes remerciements et en réitérant l'engagement de mon pays en faveur d'un monde plus sûr, débarrassé des armes nucléaires.

Je vous remercie.